

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 50406

Numéro SIREN : 490 957 081

Nom ou dénomination : 3 C EXPRESS

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2018 sous le numéro de dépôt 6691

Greffes du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/12/2018

Numéro de dépôt : 2018/6691

Déposant :

Nom/dénomination : 3 C EXPRESS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 490 957 081

N° gestion : 2006 B 50406



3C EXPRESS

6 RUE DES JARDINS

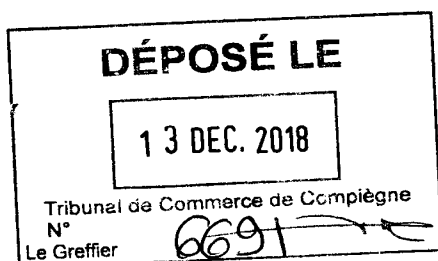
60500 CHANTILLY

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

édité le 18/10/2018



LE 18/10/2018

CECG



[Signature]

ACTIF		Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		9 245	7 627	1 618	0,27	1 618	0,28
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		50 237	27 235	23 002	3,81	39 214	6,91
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		7 000		7 000	1,16	7 000	1,23
TOTAL (I)		66 482	34 862	31 619	5,24	47 832	8,42
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes		1 254		1 254	0,21		
Clients et comptes rattachés		317 529	53 937	263 592	43,71	267 681	47,14
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		1 628		1 628	0,27	6 281	1,11
. Personnel							
. Organismes sociaux		25		25	0,00		
. Etat, impôts sur les bénéfices						4 316	0,76
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		16 332		16 332	2,71	7 950	1,40
. Autres		2 786		2 786	0,46	3 071	0,54
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		30		30	0,00	30	0,01
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		283 822		283 822	47,06	218 719	38,52
Charges constatées d'avance		1 959		1 959	0,32	11 959	2,11
TOTAL (II)		625 365	53 937	571 428	94,76	520 007	91,58
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		691 847	88 799	603 048	100,00	567 839	100,00

CECG



PASSIF

Exercice clos le
30/06/2018
(12 mois)Exercice précédent
30/06/2017
(12 mois)**Capitaux propres**

Capital social ou individuel (dont versé :)
 Primes d'émission, de fusion, d'apport ...
 Ecarts de réévaluation
 Réserve légale
 Réserves statutaires ou contractuelles
 Réserves réglementées
 Autres réserves
 Report à nouveau

30 000	4,97	30 000	5,28
3 000	0,50	3 000	0,53
58 134	9,64	58 134	10,24
53 096	8,80	26 396	4,65

Résultat de l'exercice

40 682	6,75	26 700	4,70
--------	------	--------	------

Subventions d'investissement
 Provisions réglementées

TOTAL(I)	184 912	30,66	144 230	25,40
-----------------	----------------	-------	----------------	-------

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

TOTAL(II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles
 Autres Emprunts obligataires
 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
 . Emprunts
 . Découverts, concours bancaires
 Emprunts et dettes financières diverses
 . Divers
 . Associés

5 146	0,85	15 342	2,70
2 102	0,35	3 034	0,53
2 212	0,37	2 212	0,39

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours
 Dettes fournisseurs et comptes rattachés
 Dettes fiscales et sociales

323 939	53,72	334 062	58,83
---------	-------	---------	-------

. Personnel
 . Organismes sociaux
 . Etat, impôts sur les bénéfices
 . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires
 . Etat, obligations cautionnées
 . Autres impôts, taxes et assimilés

8 063	1,34	3 427	0,60
10 126	1,68	38 699	6,82
3 974	0,66		
0	0,00	95	0,02
6 024	1,00	5 711	1,01

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

56 550	9,38	21 026	3,70
--------	------	--------	------

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL(IV)	418 136	69,34	423 608	74,60
------------------	----------------	-------	----------------	-------

Ecart de conversion passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)	603 048	100,00	567 839	100,00
-----------------------------	----------------	--------	----------------	--------

CECG



COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	600		600	0,04			600	N/S
Production vendue services	127 223	1 473 832	1 601 054	99,96	1 582 762	100,00	18 292	1,16
Chiffres d'Affaires Nets	127 823	1 473 832	1 601 654	100,00	1 582 762	100,00	18 892	1,19

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					415	0,03	-415	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			4 320	0,27			4 320	N/S
Autres produits			4 988	0,31			4 988	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 610 962	100,58	1 583 177	100,03	27 785	1,76
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 256 886	78,47	1 270 702	80,28	-13 816	-1,08
Impôts, taxes et versements assimilés			3 778	0,24	3 715	0,23	63	1,70
Salaires et traitements			182 413	11,39	181 642	11,48	771	0,42
Charges sociales			84 086	5,25	96 348	6,09	-12 262	-12,72
Dotations aux amortissements sur immobilisations			16 212	1,01			16 212	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			24 640	1,54			24 640	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			9 029	0,56	3 182	0,20	5 847	183,75
Total des charges d'exploitation (II)			1 577 044	98,46	1 555 588	98,28	21 456	1,38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			33 918	2,12	27 589	1,74	6 329	22,94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			1 253	0,08	699	0,04	554	79,26
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			5 687	0,36			5 687	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			6 941	0,43	699	0,04	6 242	892,99
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			713	0,04	1 497	0,09	-784	-52,36
Différences négatives de change			5 336	0,33			5 336	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			6 048	0,38	1 497	0,09	4 551	304,01
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			892	0,06	-798	-0,04	1 690	211,78
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			34 811	2,17	26 790	1,69	8 021	29,94

CECG



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
30/06/2018
(12 mois)Exercice précédent
30/06/2017
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
Produits exceptionnels sur opérations en capital
Reprises sur provisions et transferts de charges

15 953

1,00

15 953

N/S

Total des produits exceptionnels (VII)**15 953**

1,00

15 953

N/S

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles sur opérations en capital
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

45

0,00

90

0,01

-45

-49,99

Total des charges exceptionnelles (VIII)**45**

0,00

90

0,01

-45

-49,99

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**15 908**

0,99

-90

-0,00

15 998

N/S

Participation des salariés (IX)
Impôts sur les bénéfices (X)

10 037

0,63

10 037

N/S

Total des Produits (I+III+V+VII)**1 633 856**

102,01

1 583 876

100,07

49 980

3,16

Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)**1 593 174**

99,47

1 557 176

98,38

35 998

2,31

RÉSULTAT NET**40 682**

2,54

26 700

1,69

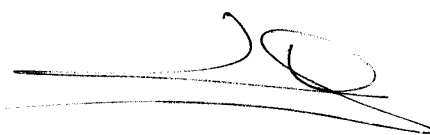
13 982

52,37

Bénéfice

Bénéfice

Dont Crédit-bail mobilier
Dont Crédit-bail immobilier



CECG




PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 603 047,96 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 40 681,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/09/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CECG



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel et par le crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 6 081 €

CECG



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 66 482

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 245			9 245
Immobilisations corporelles	50 237			50 237
Immobilisations financières	7 000			7 000
TOTAL	66 482			66 482

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 34 862

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 627			7 627
Immobilisations corporelles	11 023	8 572		27 235
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	18 650	8 572		34 862

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	9 245	7 627	1 618	de 1 à 3 ans
Matériel de transport	38 200	17 328	20 872	5 ans
Matériel de bureau et informatique	10 820	8 798	2 022	3 ans
Mobilier	1 217	1 109	108	de 5 à 10 ans
TOTAL	59 482	34 862	24 619	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 347 259**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 000		7 000
Actif circulant & charges d'avance	340 259	340 259	
TOTAL	347 259	340 259	7 000

3.3 - Provisions pour dépréciation = 53 937

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	29 297				53 937
Comptes financiers					
Total	29 297				53 937

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 903

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	117
Autres créances	2 786
Disponibilités	
TOTAL	2 903

3.5 - Charges constatées d'avance = 1 959

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CECG



[Signature]

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 30 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	30000	1,00	30 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	30000	1,00	30 000

4.2 - Etat des dettes = 418 136

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 146	5 146		
Dettes financières diverses	4 313	4 313		
Fournisseurs	323 939	323 939		
Dettes fiscales & sociales	28 187	28 187		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	56 550	56 550		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	418 136	418 136		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 27 603

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 763
Dettes fiscales & sociales	16 859
Autres dettes	1 982
TOTAL	27 603

CECG



5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 601 654**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

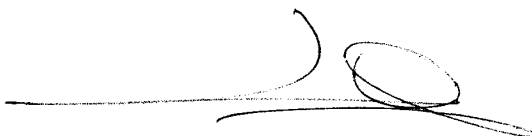
Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 601 054	99,96 %
Rabais, remises & ristournes accord.	600	0,04 %
TOTAL	1 601 654	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 10 037

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	33 918		33 918
Résultat financier	892		892
Résultat exceptionnel	15 908		15 908
Participation des salariés			
TOTAL	50 719	10 037	40 682

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



CECG

3C EXPRESS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : 6, rue des Jardin 60500 CHANTILLY
490 957 081 RCS COMPIEGNE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 octobre 2018

L'an deux mille dix huit

Le 15 octobre
à neuf heures

Au siège social,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée **3C EXPRESS** au capital de 30 000 € divisé en 30 000 parts sociales de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation verbale de la Gérance.

Sont présents :

Mademoiselle Charlotte LAVERGNE possédant 6 000 parts.
Madame Sylviane LAVERGNE possédant 24 000 parts.

Total des parts présentes 30 000 parts.

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par **Madame Sylviane LAVERGNE**, Gérante associée.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018**
- **Rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce**
- **Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Gérance.**
- **Affectation des résultats.**



Il précise que tous les documents prescrits par la loi, ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais prévus par ledit article.

Mademoiselle Charlotte LAVERGNE sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnait la validité de la convocation verbale à la présente réunion.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 30 juin 2018, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par **un bénéfice de 40 682 €**. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 40 682€ au compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code de commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver successivement chacune de ces conventions.

Chacune desdites conventions, soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, conformément à la Loi, a été approuvée à l'unanimité des autres associés.



QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés ratifie la rémunération de Madame Sylviane LAVERGNE gérante à la somme de 42 000 € net. Les charges sociales afférentes à cette rémunération étant prises en charge par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La société a contracté un contrat de prévoyance et une mutuelle pour la gérante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

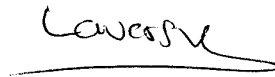
SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Gérant ainsi que par Mademoiselle Charlotte LAVERGNE associée, après lecture.



3C EXPRESS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : 6, rue des Jardin 60500 CHANTILLY
490 957 081 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 OCTOBRE 2018

Chère Associée,

Nous sommes réunis ce jour en Assemblée Générale à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>
Chiffre d'Affaires	1 601 654 €	1 582 762 €
Résultat d'Exploitation	33 918 €	27 589 €
Résultat Financier	892 €	- 798 €
Résultat Exceptionnel	15 908 €	- 90 €
Résultat Net	40 682 €	26 700 €

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

La hausse du chiffre d'affaires constatée est la résultante d'une politique commerciale accrue orientée à l'internationale

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'exercice 2019 s'annonce difficile mais nous sommes confiants.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement important n'est à signaler



REGLEMENTS FOURNISSEURS

Les délais convenus avec nos fournisseurs sont de soixante jours à compter de la date d'émission de la facture.

RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018 au poste de report à nouveau.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

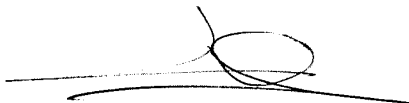
Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

CHARGES NON DEDUCTIBLES VISEES A L'ART 39-4 du CGI

Aucune charge visée à l'article 39-4 du CGI n'a fait l'objet de réintégration dans le cadre du résultat fiscal de l'exercice.

LA GERANCE



3C EXPRESS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : 6, rue des Jardin 60500 CHANTILLY
490 957 081 RCS COMPIEGNE

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 octobre 2018

Chère Associée,

En application de l'article L 223-19 du nouveau code du commerce, la Gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un Gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le Gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

Nous vous indiquons que sont intervenues, au titre de l'exercice écoulé, les conventions suivantes :

- **LOYER SCI**

Un loyer de 2 000 € par mois a été défini au titre de l'exercice écoulé.

- **Rémunération de la gérante :**

Madame Sylviane LAVERGNE a perçu au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 la somme de 42 000 €, à titre de rémunération de gérance auxquels s'ajoutent le remboursement de ses frais de déplacement et de missions réceptions.
La société a pris en charges les charges sociales afférentes à sa rémunération.

- **Prévoyance et retraite complémentaire :**

La société a contracté pour la gérance une prévoyance, une mutuelle ainsi qu'une retraite complémentaire dans le cadre de la loi MADELIN.

Vous voudrez bien ratifier l'ensemble de ces conventions.

LA GERANCE

